

Compte rendu de la séance du lundi 11 octobre 2021

Secrétaire(s) de la séance:

Mauricette POTIER

Ordre du jour:

- DELIBERATION RENOUVELLEMENT D'ADHESION A L'ASSOCIATION "CHEMINS DE PICARDIE"
- QUESTIONS DIVERSES

Délibérations du conseil:

ADHESION A L'ASSOCIATION "CHEMIN DE PICARDIE" (2021 023)

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que l'association «Chemins de Picardie» est une association de défense des chemins ruraux, à laquelle la commune adhère et propose au Conseil municipal de continuer cette adhésion, qui a pour missions :

- Informer et sensibiliser le public de l'intérêt des chemins ruraux,
- Inciter les collectivités à recenser et préserver le patrimoine communal qui maille leur territoire,
- Accompagner et d'assister les acteurs, des chemins en proposant des conseils techniques et juridiques,
- Coordonner des actions de requête, de restauration et d'entretien des chemins ruraux.

La cotisation annuelle est fixée à 50 €.

Le Maire propose au conseil Municipal

- D'approuver l'adhésion de la commune de Villemontoire à l'association «Chemins de Picardie»
- D'autoriser le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, la proposition du Maire.



The block contains a large, stylized handwritten signature in blue ink. To the right of the signature is an official circular stamp. The stamp features a central emblem of a castle or fortification. The text around the emblem reads "MAIRIE DE VILLEMONTAIRE" at the top and "02210 (Aisne)" at the bottom.